

LA LOI CHEMIN DE LIBÉRATION

Vous prescrirez à vos fils de garder et de mettre en pratique toutes les paroles de cette Torah (Loi). (Dt 32,46)

C'est le "troisième mois après leur sortie d'Égypte" (Ex 19,1) que les fils d'Israël arrivent au Sinaï. Ils en repartiront "la seconde année, au second mois, le vingtième jour du mois" (Nb 10,11) soit au terme d'un séjour de 12 mois. Le Sinaï (ou Horeb pour le Deutéronome) est plus qu'une simple étape. C'est le lieu par excellence de la rencontre entre Dieu et son peuple, c'est là que va être scellée l'Alliance Sainte qui va régir les relations entre les deux et c'est là que la Torah, la Loi va être donnée :

¹¹Ce jour-là, vous vous êtes approchés, vous vous êtes tenus debout au pied de la montagne : elle était en feu, embrasée jusqu'en plein ciel, dans les ténèbres des nuages et de la nuit épaisse. ¹²Et le SEIGNEUR vous a parlé du milieu du feu : une voix parlait, et vous l'entendiez, mais vous n'aperceviez aucune forme, il n'y avait rien d'autre que la voix. ¹³Il vous a communiqué son alliance, les dix paroles qu'il vous a ordonné de mettre en pratique, et il les a écrites sur deux tables de pierre (Dt 4,11-13).

Le mot hébreu תּוֹרָה *torah* vient de la racine יָרָה *yarah* qui a pour sens : jeter, lancer, montrer de la main, indiquer une direction. Dans la Bible, le sens de *torah* est donc celui de direction à prendre, directive, guide, d'où enseignement, instruction, direction droite de vie donnée par le Seigneur à l'homme. Ainsi, la *Torah*, plus qu'une loi, est un enseignement inspirant une conduite à tenir¹.

*Le terme même de Loi est insuffisant pour marquer la plénitude du mot hébreu Torah, que l'on n'a pu réduire à une Loi que par le canal du terme grec nomos qui le traduit dans la Septante. Torah, en hébreu, **ce n'est pas l'ordre, mais l'orientation ; pas la Loi, mais la Voie**, la route sur laquelle est possible un cheminement en commun.²*

Ex 19,1 précise que c'est *aujourd'hui*, littéralement "ce jour-ci" que les fils d'Israël arrivent au Sinaï.

Que signifie CE JOUR-CI ? C'est pour te dire que les paroles de la Torah doivent être pour toi toujours nouvelles, comme si Dieu te les avait données aujourd'hui même.³

Libéré par Dieu, le peuple peut désormais entendre les dix paroles, le Décalogue qui résumant ses droits et devoirs essentiels. À l'écoute de ces paroles, il pourra devenir une nation sainte et un peuple sacerdotal :

⁵... Vous serez ma part personnelle parmi tous les peuples... ⁶et vous serez pour moi un royaume sacerdotal et une nation sainte. (Ex 19,5)

L'expression "les dix commandements" est l'expression courante, connue et populaire utilisée pour désigner le Décalogue. C'est la tradition chrétienne qui a popularisé cette traduction inexacte, devenue l'expression courante. Pourtant, on ne la retrouve nulle part dans la Bible. Par contre, on retrouve la mention de "dix paroles" dans trois passages :

²⁸Il écrivit sur les tables les paroles de l'alliance, les dix paroles. (Ex 34,28) Cf Dt 4,13 ; 10,4.

En hébreu, le mot "parole" vient de la racine *dabar*. Il faudrait donc redécouvrir le sens de ce texte qui, avant de donner des commandements, propose des paroles qui sont paroles de vie et de bonheur :

*Celles-ci sont comme le sel de la vie, ce qui lui donne saveur. Ils ne sont pas de l'ordre de l'avoir (une morale), ni du devoir (faire le bien), ni, à fortiori, des interdits (à respecter), mais de l'être et de la parole. **Être plus, être meilleur, être pleinement humain, parler à autrui pour qu'il vive, comme moi, et qu'il me donne la vie en retour, que lui aussi m'offre le monde par sa parole** : voilà ce dont traitent les commandements. Ils ne parlent pas tant du bien à faire que de la bonté à vivre. La seule philosophie qu'ils prônent est une éthique ; elle consiste à regarder le monde, à le connaître, à le construire en ayant sous les yeux une seule règle : **la vie d'autrui, déclinée en dix paroles**.⁴*

¹ Pierre MIQUEL et alii, *Les mots-clés de la Bible*, Beauchesne, Paris, 1996, 287.

² André NEHER, *Moïse*, PUF, Paris, 104.

³ RACHI, *La Bible de Rachi, 1 Le Pentateuque*, Cerf, Paris, 2019, 342.

⁴ Marc-Alain OUAKNIN, *Les dix commandements*, Seuil, Paris, 1999, 9.

La tradition biblique a conservé deux recensions du Décalogue (Ex 20,2-17 et Dt 5,6-21) dont les différences sont relativement peu importantes.

Dans les deux cas, il ne commence pas par un impératif mais par un indicatif :

*²C'est moi le Seigneur ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude.
(Ex 20,2 // Dt 5,6)*

Lorsque Dieu prend la parole pour s'adresser à Moïse, c'est d'abord pour lui rappeler qu'il est Celui qui l'a fait sortir d'Égypte. Ce préambule est un élément essentiel du Décalogue et il est considéré comme la 1^{ère} parole pour les Juifs. En l'oubliant, on en fait une simple loi naturelle, détachée de son contexte de révélation. Il intègre le noyau le plus fondamental de la confession de foi d'Israël à savoir la sortie d'Égypte comme événement fondateur d'Israël. C'est à l'intérieur de cette foi et de cet événement qu'Israël a compris et interprété le Décalogue : une Loi qui vaut pour tous les fidèles de YHWH.

Ce verset montre que ce don des 10 paroles, don de la grâce, s'inscrit dans une histoire de salut qui apparaîtra peu à peu comme une histoire d'amour.

"C'est moi le Seigneur ton Dieu" :

Cette formule met en lumière l'initiative de Dieu, c'est Dieu qui prend la parole. La révélation s'adresse d'abord au peuple : avant d'être un code de morale personnelle, le Décalogue est la charte fondamentale du peuple de l'Alliance. C'est là une donnée première. C'est au peuple que Dieu s'adresse.

"Qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude" :

Cette formule stéréotypée revient 124 fois dans l'Ancien Testament dont 83 avec le verbe *sortir* et 41 avec le verbe *monter*. Cette phrase exprime sans doute sous forme hymnique et confessionnelle la foi la plus ancienne d'Israël. Elle présente l'événement de l'Exode comme la référence fondamentale sur les plans historique, religieux et moral.

Dieu peut commander parce qu'il sauve et parce qu'il continue de sauver. Dieu manifeste ce qu'il a été hier et ce qu'il est aujourd'hui, un aujourd'hui qui s'étale dans l'histoire. À chaque instant : *"Je suis YHWH, ton libérateur"*. En raison de cette implication personnelle de Dieu dans l'Exode, cet événement demeure à jamais pour les générations suivantes un événement contemporain. **Dieu apparaît comme celui qui donne aujourd'hui l'existence dans la liberté.**

Les paroles s'adressent à une communauté qu'il a libérée et qui lui doit son existence de peuple libre. Elles sont un moyen pour le peuple de s'approprier jour après jour cette œuvre de libération. Dieu est celui qui sans cesse libère son peuple. Ces paroles n'ont pas d'autre finalité de que s'approprier cette libération. La Loi est faite pour des hommes libres. Elle est garante de la liberté.

La loi n'apparaît donc que dans un moment second.

La loi est toujours proposée à la liberté.

La loi est génératrice de liberté. Son but est de faire vivre à Israël une expérience de liberté.

Chaque "parole" du Décalogue va constituer une manière de vivre la libération et le Décalogue crée un espace où vivre une existence libre et responsable.

Les dix paroles du Décalogue désignent également un sens interdit : *"ne retourne pas à l'esclavage d'Égypte"*. Cet esclavage, ce ne sont pas seulement les travaux forcés en Égypte. Il se détaille en servitudes multiples : idolâtrie, mépris de l'autorité parentale, non-respect de la vie humaine, de l'amour, de la propriété d'autrui, de "l'autre", repli sur soi. Dans tous ces domaines, la liberté ne peut se dicter. Elle est à faire. Plutôt que d'énoncer la manière dont le peuple, libéré de la servitude d'Égypte, peut maintenant vivre en liberté, Dieu dit à quel moment cette liberté cesserait d'exister.

Le Décalogue "trace une frontière et délimite, par l'extérieur, l'espace positif de ce qui peut être fait. Mais en revanche, il ne légifère pas, ne prescrit pas, à propos de ce qui est permis. La sphère des actes justes est remise à la liberté de l'initiative humaine"⁵.

L'interdit définit le mal à éviter. À travers lui, c'est la garantie d'une morale ouverte, créatrice, responsable qui est posée. L'œuvre suprême de la Loi n'est-elle pas précisément de garantir la liberté dont elle est dispensatrice ?⁶

⁵ Anne-Marie PELLETIER, *Lectures bibliques*, Paris, 1995, 129.

⁶ Voir René-Samuel SIRAT, *Loi et liberté* et Emmanuel LEVINAS, *Liberté et commandement*, dans M. TAPIERO (dir.), *Les Dix Paroles*, Paris, 1995, 513-525 et 527-538.

Quelles paroles, dans l'Ancien ou le Nouveau Testament sont pour moi paroles fondatrices, paroles de vie, paroles de libération ?

Je les relis et les médite.

À quoi ces paroles m'invitent-elles en ce temps de pandémie et de confinement ? Quels déplacements ? Quelles décisions ? Quels engagements ?

²⁸*Un scribe s'avança. Il les avait entendus discuter et voyait que Jésus leur avait bien répondu. Il lui demanda :*

Quel est le premier de tous les commandements ?

²⁹*Jésus répondit :*

Le premier, c'est : Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est l'unique Seigneur. :

³⁰tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force.

³¹Voici le second : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

Il n'y a pas d'autre commandement plus grand que ceux-là. (Marc 12,28-31)



Moïse recevant les tables de la Loi (1960/1966) – Marc Chagall
Musée National Marc Chagall – Nice

Apothéose du cycle consacré à l'illustration de la Genèse et de l'Exode, le tableau baigné d'une lumière jaune significative de la présence du divin, illustre le moment qui scelle l'Alliance avec Dieu. Il est construit sur une double diagonale comme un tableau baroque. Sur l'une s'appuie la figure de Moïse, au premier plan, élevée vers les Tables tendues par Dieu. Le peintre respecte l'interdiction de la représentation de Dieu, symbolisé, comme le dit la Bible, par deux mains sortant des nuées.

La diagonale secondaire représente la montagne où se trouve Moïse et sépare plusieurs scènes. A droite, de bas en haut, des personnages de la Bible, avec Aaron en grand prêtre, David et Jérémie, et tout en haut, proches de Dieu, un groupe de Juifs en fuite. A gauche, une partie des Hébreux attend Moïse tandis qu'une autre s'est détournée de lui et adore le Veau d'or. Tout en haut, un couple enlacé et des isbas (habitations) rappellent des épisodes de la vie de Chagall, qui associe encore une fois son histoire à celle du peuple juif.

Moïse est vêtu de blanc et porte au front les rayons de lumière, signe particulier mentionné dans la Bible seulement après sa rencontre avec Dieu sur la montagne, lors de l'épisode représenté ici. Mais Chagall reprend de l'art de l'icône la représentation toujours identique des personnages qui permet leur reconnaissance immédiate.